



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

*La force de tous
les agents de la DGFIP*

Le 23 février 2012

CAP locale des Contrôleurs des Finances Publiques filière gestion publique

Pour commencer cette déclaration liminaire, L'Union ne peut oublier le contexte social dans lequel s'ouvre cette commission.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce le plan gouvernemental en matière de réduction des déficits publics, dont les mesures injustes sont annoncées semaine après semaine. Elles renforcent les disparités et les injustices sociales et visent à opposer les citoyens entre eux, le salarié du public aux salariés du privé, sans remettre en cause les privilèges de ceux qui profitent du système et de la crise.

L'Union SNUI-SUD Trésor réaffirme qu'il est inacceptable de vouloir faire supporter la rigueur aux salariés .

Pour nous, l'équité devrait conduire à changer d'orientation en matière de politique économique, à tourner le dos à une politique fiscale et sociale de plus en plus injuste.

Nous voulons aussi dénoncer, les choix opérés en matière de révision générale des politiques publiques et notamment les vagues successives de suppressions d'emplois. Cette politique a des conséquences sociales néfastes pour la grande majorité de nos concitoyens.

Elle va aggraver la casse des services publics et accélérer la récession économique.

Depuis 2002, notre administration a perdu 20 000 emplois et il est prévu près de 2500 suppressions d'emplois supplémentaires pour 2012.

Le résultat, c'est la détérioration de la qualité et des missions de service public qui se traduit pour tous les collègues par une dégradation considérable des conditions de vie au travail.

Le malaise social mais aussi le malaise professionnel ne cessent de s'amplifier et sont aggravés par les politiques d'austérité mises en place par le gouvernement, mais aussi par l'approche managériale inspirée des pires pratiques des entreprises privées.

Le refus de réduire les écarts indemnitaires existants entre les catégories A, B et C, le gel de la valeur du point d'indice, le refus de mettre largement en place le 8^{ème} éch du C, sont autant de signes d'indifférence aux revendications des agents qui renforce le malaise social dans un contexte de baisse généralisée du pouvoir d'achat.

Ce nouveau cycle de mutation qui commence, se déroule dans un contexte contraint de suppression massive d'emplois qui va mettre en périls l'existence des postes et des services du réseau et limiter les possibilités de mobilité choisie des agents.

Nous revendiquons à cette fin une transparence des règles appliquées et une égalité dans le traitement des demandes des agents.

Ainsi, nous tenons à rappeler à cette commission que les demandes relevant de l'ancien dispositif sont **prioritaires** sur celles émanant du nouveau dispositif. Tel n'est pas le cas dans ce projet.

S'agissant des moyens en effectifs, Tagerfip est loin d'être l'outil d'évaluation des charges réelles de travail et de leurs évolutions : c'est un outil adapté à la réduction dogmatique des emplois années après années décidée par le gouvernement dans le cadre de la RGPP. Dans cette situation l'UNION SUD Trésor Solidaires ne peut cautionner un système qui ne peut satisfaire ni toutes les demandes de mutation des agents, ni les besoins en effectifs.

Pour l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires, l'état d'épuisement des services est une réalité partout dans le département du Nord. Partout les signaux sociaux sont au rouge et il devient évident que la DGFIP reste à flot grâce à la grande conscience professionnelle de ses agents. Mais pour combien de temps ?

Le poids des objectifs, le management, les déficits d'effectif qui conduisent les agents à supporter toujours plus de charge de travail pour toujours moins de considération sont autant de facteurs qui risquent de briser le sentiment d'appartenance des agents à la maison DGFIP.

Concernant l'examen de ce projet de mouvement des cadres B, dans une période de convergence des règles fusionnées avec pour cible 2013 voire 2014, ce projet paraît dérisoire et bien des questions se posent :

Ainsi, sur 62 demandes locales de contrôleurs, seules 9 demandes ont abouti, soit 14%. Sur 42 demandes émanant de l'ancien dispositif, seuls 4 agents ont obtenu leur mutation. A ce niveau, le tableau d'ancienneté de la demande ne sera jamais vidé pour 2013 et plus de trente agents seront pénalisés par cette fusion.

De même ; les élus de l'Union SNUI SUD TRESOR Solidaires, constatent que ce mouvement n'est pas abouti.

En effet, certains chainages sont possibles, sans qu'ils soient défavorables aux règles d'affectation ni aux agents.

Concernant l'affectation des B stagiaires, ils sont affectés au plan national au département, puis affectés directement par l'AGFIP en local suivant la liste de leurs vœux, ou pas.

Or, certains des contrôleurs stagiaires ont été affectés sur des postes qui étaient demandés par des agents plus anciens (que ce soit par l'ancienneté de la demande ou l'ancienneté administrative).

Il nous paraît que par mesure d'équité et en vue de vider les tableaux d'ancienneté des demandes, la direction aurait dû vérifier qu'aucun agent ne demandait ces postes avant d'affecter les B stagiaires. Les élus de l'Union y reviendront lors de la séance.

Concernant le site de la Direction, alors que l'affectation actuelle des cadres C et B est indiquée au plus fin à savoir le service, et que leurs demandes de mutation sont elles aussi indiquées au plus fin, il apparaît évident à l'Union que la situation des vacances par service est obligatoire.

Sans cet outil, nous ne pouvons expliciter certaines absences de mouvements entre services.

Le déficit de 8,1 B en global pour la direction, n'offre aucune lisibilité quant à la situation réelle par service.

De même, les élus de l'Union demandent une explication sur la situation de Merville, tant elle nous paraît opaque.

Ce mouvement peau de chagrin n'est pas près de résorber l'ancien dispositif, et reste incompréhensible au vu du déficit de 23 B pour le département du Nord, sans aucune arrivée au 1^{er} avril, alors que 4 demandes prioritaires sont en attente et 26 pour convenance personnelle.

Pour toutes ces raisons, les élus de l'Union voteront contre ce projet de mutations locales.